

BERNARD SEYNHAEVE

D'un nom comme stigmaté d'une union qui a échoué

Nous présentons ici un premier repérage diagnostique d'une enfant arrivée récemment dans l'institution. Nous nous orientons dans le matériel réduit, apporté au cours d'entretiens avec la mère et d'un « atelier » avec l'enfant, en nous référant aux indications de Lacan dans « Deux notes sur l'enfant » (1) et « Le mythe individuel du névrosé » (2).

Rappelons d'abord en quels termes Lacan distingue deux places pour l'enfant :

Dans la conception qu'en élabore Jacques Lacan, le symptôme se trouve en place de répondre à ce qu'il y a de symptomatique dans la structure familiale. Le symptôme (...) se définit dans ce contexte comme représentant de la vérité. Le symptôme peut représenter la vérité du couple familial. (...) L'articulation se réduit de beaucoup quand le symptôme qui vient à dominer ressortit à la subjectivité de la mère. Ici, c'est directement comme corrélatif d'un fantasme que l'enfant est intéressé. La distance entre l'identification à l'idéal du moi et la part prise du désir de la mère, si elle n'a pas de médiation (celle qu'assure normalement la fonction du père) laisse l'enfant ouvert à toutes les prises fantasmatiques. Il devient « l'objet » de la mère, et n'a plus fonction que de révéler la vérité de cet objet (1).

Nous retenons que la distinction de ces deux fonctions, vérité du couple familial ou vérité de l'objet de la mère, ainsi que l'effectuation (ou non) de la médiation paternelle, sont essentielles à déterminer le type de symptôme en jeu, disons même, la structure, névrotique ou psychotique, de l'enfant.

L'histoire familiale de Mélissa tient en peu de mots. Ses parents s'étaient mariés parce que sa mère était enceinte. Ils se séparent quelques semaines après la naissance de leur fille, qui porte légalement le nom de son père, bien qu'elle ne le verra plus jamais. La mère se remarie quelque temps plus tard et de ce second lit naissent d'autres enfants. Elle avoue faire désespérément tout pour oublier son premier mariage, mais Mélissa témoigne pour elle irrémédiablement de la faute commise. Mélissa est désormais seule à porter les stigmates d'une union qui a échoué. La question de la séparation d'avec le père n'a jamais été abordée par la mère avec sa fille. Mélissa n'a, selon sa mère, jamais connu son père puisqu'elle était trop petite lors de ces événements pénibles et qu'il ne donne plus signe de vie; lui en parler ne ferait, pense-t-elle, que compliquer les problèmes de sa fille qui a, de son côté, toujours connu et reconnu comme père le second époux de sa mère.

Le secret ainsi constitué dans le discours maternel inaugure une dette et désigne en même temps Mélissa pour en supporter les frais. C'est bien une dette signifiante en effet qui est transmise par la mère à sa fille en faisant porter par celle-ci la faute du premier mariage dont le nom propre témoigne pour Mélissa. Au-delà du secret la mère voile et dévoile en effet à la fois le lien de sa fille avec le père honni. Elle lui accorde plusieurs insignes paternels, qui vont des difficultés de caractère qu'elle présente à sa petite taille qu'elle tient, paraît-il, de son père. Au-delà de la reconnaissance légale par le père, on voit donc que le discours de la mère met en jeu une médiation paternelle, au moins par la reconnaissance de quelques insignes. Reste pour notre diagnostic à savoir si cette médiation a effectivement opéré pour Mélissa.

Mélissa est présentée par sa mère comme une enfant scolairement retardée, à laquelle le savoir fait donc défaut. Très vite cependant apparaît une plainte dans le discours de la mère : sa fille fait des «cochonneries». Elle donne à voir. Sa curiosité sexuelle, mêlée d'un certain exhibitionnisme, dérange. Ce dérangement apparaît d'autant plus vif qu'il se présente sur un fond d'impudeur chez la mère. Le logement dans lequel ils vivent étant exigü, Mélissa dort dans la chambre des parents, et tout un scénario a été mis au point par ceux-ci, qui mélange sentiments de culpabilité et gestes impudiques, pour leurs relations sexuelles.

Il semble bien que l'on puisse conclure que Mélissa entre dans le cas évoqué par Lacan où le symptôme de l'enfant représente « la vérité du couple familial ». Elle prélève en effet ses symptômes, ses plaintes et ses comportements à la fois à la dette signifiante paternelle, au mystère entre-

tenu par la mère dans le secret, et à l'impudeur sexuelle mise en jeu dans le nouveau couple. On pourrait peut-être dire que pour Mélissa un signifiant premier (S1) est posé, qui lui fait énigme. Nous considérerions volontiers que ce signifiant est le nom paternel qu'elle porte. L'accès au savoir qui concerne ce nom lui est cependant barré pour le moment. On voit là, mises en oeuvre dans le même temps, l'installation d'insignes paternels et la tentative d'effacement par la mère. Cette énigme - car on a vu que le voile ici ne va pas sans dévoilement - installe un minimum de dialectique signifiante (S1 → S2), qu'il s'agit d'autoriser Mélissa à subjectiver. « Pour éteindre la dette, il faut en quelque sorte la rendre... Tout se passe comme si les impasses propres à la situation originelle se déplaçaient en un autre point du réseau mythique, comme si ce qui n'est point résolu ici se produisait toujours là. » (2).

Dans l'institution, Mélissa participe à un « atelier » de parole, où l'on demande aux enfants de raconter une histoire. Nous voulons faire état ici de quelques-unes de ses réactions à cet endroit dans les premiers temps de son séjour dans l'institution. Elle y fonctionne massivement dans le registre de la dualité, imposant à l'adulte sa présence de façon autoritaire, le plus souvent sur les genoux. Elle supporte par ailleurs très mal qu'on accorde un régime différent à un autre enfant, revendiquant pour elle seule la faveur. Elle déborde d'énergie et a beaucoup de mal à s'apaiser. Elle tente de s'imposer à tous, et distribue pour les faire appliquer les consignes qu'elle reprend à l'adulte. Elle est très attentive aux réseaux de communication qui s'établissent entre les participants et relève systématiquement les failles de ses camarades, mais aussi de l'adulte. Il est incontestable que le désir de l'Autre est interrogé comme tel, c'est-à-dire comme faille. Elle interroge la limite, mais non pas l'existence de celle-ci, plutôt l'impuissance de chacun à la tenir. Le maître installé, interrogé, est aussitôt destitué.

Par rapport au matériel de l'atelier, signalons que Mélissa n'a pas de production propre. Il lui faut à chaque fois un support : l'image pour raconter une histoire, le décalque pour dessiner, le dessin pour colorier. Avec un livre d'images, elle peut raconter une histoire, mais celle-ci ne fait que décrire les images, avec cependant logique, perspicacité, intelligence et respect de la diachronie. Néanmoins le support qu'elle prend est le plus souvent une identification vide à l'adulte : elle raconte d'autorité une histoire, récitant un texte qu'elle donne l'impression de lire, son doigt défilant sur le texte du livre sans lien pourtant avec la chaîne textuelle. Mélissa ne sait d'ailleurs pas lire.

Un père vient pour Mélissa médiatiser le désir maternel, l'imposant du coup, elle, comme question devant l'Autre. On pourrait dire qu'elle se propose comme point d'interrogation qui circule. Le diagnostic que nous

retiendrons est bien évidemment celui de névrose hystérique. Reste cependant à élaborer plus précisément son symptôme, avant de pouvoir soutenir cette conclusion au delà d'une première hypothèse faite à son entrée récente dans l'institution.

NOTES

(1) J. Lacan, « Deux notes sur l'enfant », in *Ornicar ?* n°37, 1986, pp. 13-14.

(2) J Lacan, « Le mythe individuel du névrosé », in *Ornicar ?* 1979, pp. 289-307.